



Rapport annuel 2022

Association « Pour la nature, le paysage et le patrimoine bâti »

**Chères et chers membres, chères et chers sympathisant·e·s,
chères et chers sponsors,**

Il y a maintenant quatre ans et demi, l'association de soutien "Pour la nature, le paysage et le patrimoine bâti" a été portée sur les fonds baptismaux. Deux ans plus tard, nous avons pu déposer l'initiative paysage et l'initiative biodiversité. Peu de gens auraient pu imaginer à l'époque l'ampleur de la pression qui s'exercerait peu après sur la protection de la nature et du paysage : en automne de l'année dernière, le Parlement fédéral menaçait de perdre tout sens de la mesure face à la crise énergétique annoncée ; des lois soigneusement équilibrées ont été modifiées dans l'urgence, des mécanismes ayant fait leurs preuves dans le domaine de la planification ont été remis en question.

Nos deux initiatives populaires ne touchent pas à la production d'énergies renouvelables. Elles s'avèrent néanmoins plus nécessaires que jamais, car la conscience de l'urgence de la crise de la biodiversité semble encore trop peu présente dans le monde politique. Il est également important de rappeler que le sol est une ressource limitée sur laquelle nous ne pouvons pas construire à volonté si nous ne voulons pas détruire nos propres bases de vie. En tant que membres et sympathisant·e·s de notre association de soutien, vous en êtes conscient·e·s et apportez à nos initiatives le soutien nécessaire grâce

à vos ressources et à votre voix. C'est d'une valeur inestimable et nous tenons à vous en remercier de tout cœur !

Actuellement, les deux initiatives se trouvent dans le processus parlementaire : à l'initiative biodiversité doit être opposé un contre-projet indirect sous la forme d'une révision de la loi sur la protection de la nature et du paysage ; pour l'initiative paysage, la deuxième étape de révision de la loi sur l'aménagement du territoire concernant les constructions hors des zones à bâtir est prévu comme contre-projet. Nos deux équipes suivent et accompagnent de très près les deux processus parlementaires. Vous trouverez des informations plus précises sur l'état d'avancement des dossiers dans les deux rapports annuels de nos bureaux, aux pages suivantes.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement les directeurs et directrices de l'association de soutien et des deux équipes de l'initiative, ainsi que mes collègues des deux groupes de pilotage, pour leur énorme engagement et nous souhaiter à tous que cet engagement porte bientôt les fruits mérités et vitaux !

Bâle, mars 2023

Dr Urs Leugger-Eggimann, président du comité directeur



Ces organisations font partie de l'association de soutien.
(État au 23 février 2023)

Organisations de soutien.

Pour les deux initiatives

- Pro Natura
- BirdLife Suisse
- Patrimoine Suisse
- Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage
- HabitatDurable

Seulement pour l'Initiative biodiversité

- ChasseSuisse
- Fédération Suisse de Pêche
- fair-fish international Team Suisse

Seulement pour l'Initiative paysage

- Association transport et environnement

Organisations partenaires.

Pour les deux initiatives

Oeco Eglises pour l'environnement, ffu-pee Professionnelles en environnement, aqua viva, Initiative des Alpes, CIPRA Suisse, Médecin en faveur de l'environnement, IG Wilde Biene.

Seulement pour l'Initiative biodiversité

Les Parcs Suisses, Bioterra, Musée d'histoire naturelle de Berne, Greenpeace Suisse, Bergheimat Suisse, ProSpecie Rara, BioSuisse, Zürcher Tierschutz, Parc National Suisse, Amis de la nature Suisse, Comité Suisse UICN, Slow Food Suisse, Fondation Silviva, PUSCH, Bionetz.ch, Société des sciences naturelles d'Engadine, Société des sciences naturelles de Zurich, Société des sciences naturelles d'Uri, Solarspar, Faunaberna, Association Le Rougegorge, Mountain Wilderness, Association des petits paysans, POW Protectourwinters, Forêt de montagne, Vogelwarte Sempach.

Seulement pour l'Initiative paysage

SIA Société suisse des Ingénieurs et Architectes, BSA FAS Fédération des Architectes Suisses, FSU Fédération Suisse des Urbanistes, FSAP Fédération Suisse des Architectes Paysagistes.



Comité directeur.

Le comité directeur de l'association de soutien se compose des représentants suivants des organisations de soutien :

- Dr Urs Leugger-Eggimann (Pro Natura), Président
- Stefan Kunz (Patrimoine Suisse)
- Raffael Ayé (BirdLife Suisse)
- Raimund Rodewald (Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage).

Le comité directeur s'est réuni cinq fois en 2022.

L'assemblée générale a eu lieu le 22 mars 2022 à Berne.

Comités d'initiative.

Initiative biodiversité

Urs Leugger, Sarah Pearson Perret, Raimund Rodewald, Ursula Schneider Schüttel, Adrian Schmid, Kurt Fluri, Werner Müller, Suzanne Oberer-Kundert, Martin Killias, Heribert Rausch, Irmi Seidl, Maja Haus, Evelyne Marendaz, Enrico Riva.

Initiative paysage

Urs Leugger, Sarah Pearson Perret, Raimund Rodewald, Ursula Schneider Schüttel, Adrian Schmid, Kurt Fluri, Werner Müller, Suzanne Oberer-Kundert, Martin Killias, Heribert Rausch, Fabio Pedrina, Michael Töngi, Robert Cramer, Beat Flach, Benedetto Antonini, Anne Du Pasquier, Silva Semadeni.



Initiative paysage

En 2022, l'équipe de l'Initiative paysage et son groupe de pilotage ont concentré leurs efforts sur la phase parlementaire par des mesures de communication et du lobbying. Les principaux aspects de notre travail sont présentés et expliqués ci-après.

Le secrétariat de l'Initiative paysage

Ressources humaines Les ressources humaines utilisées par le secrétariat ont été limitées au minimum avec un 60% par la responsable de la campagne (Elena Strozzi), 80% un stagiaire (Arno Stuber) et des soutiens externes pour la communication en allemand et pour la recherche de fonds. Des séances hebdomadaires de coordination des activités de travail politique et de communication ont été organisées au sein du secrétariat.

Recherche de fonds La recherche de fonds (fondations et dons privés) a été intensifiée. Cela a porté ses fruits : trois fondations ont répondu positivement à notre appel et ont mis à disposition des fonds notables pour la campagne. Un remerciement particulier à ces institutions. Un mailing à des membres des organisations de soutien a également permis de compléter le budget 2022.

Travail stratégique et politique

Stratégie politique Le but principal de la campagne 2022 a été celui d'obtenir, dans le cadre de la deuxième révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT2), un contre-projet indirect valable avec une amélioration considérable de la situation actuelle. Le lobbying a donc été l'activité centrale de 2022. Il a été organisé en interne avec le soutien de toutes les organisations partenaires, et des mandats externes pour des clarifications juridiques.

Au début de l'année, la Commission de l'environnement du Conseil des États a finalisé une nouvelle version de la LAT2 qui a ensuite été discutée – et aussi modifiée – par le Conseil des États en mai. Cette nouvelle version, présentée comme contre-projet indirect à l'Initiative paysage – ne satisfait pas le comité d'Initiative qui la trouve contradictoire : d'un côté la loi veut stabiliser le nombre de bâtiments et l'imperméabilisation hors zone à bâtir, de l'autre côté elle propose des nouvelles possibilités de construire. Le dossier est actuellement dans la Chambre basse. La commission du Conseil national a déjà décidé à l'unanimité l'entrée en matière, la discussion de détail est prévue en 2023.

Le groupe de pilotage de l'Initiative paysage – groupe de suivi stratégique de la campagne composé par des représentants des associations membres (Raimund Rodewald, Fondation suisse pour la



protection du paysage ; Luc Leumann, - ATE ; Patrick Schock, Patrimoine suisse ; Stella Jegher, Pro Natura ; Rafael Aye/Jan Schudel, Birdlife ; Claudia Schwalfenberg, SIA) s'est réuni lors de 24 séances ordinaires ainsi que lors de séances destinées à approfondir certains points stratégiques et thématiques.

Le document Stratégie de l'Initiative paysage a été régulièrement adapté à la situation politique.

Des scénarios ont été élaborés afin de mieux évaluer quels chemins l'Initiative paysage pourrait suivre dans le cadre du processus politique et, cas échéant, de quels leviers d'action nous disposons pour les influencer. Ces scénarios nous ont servi de base pour planifier la campagne des prochaines années, budget y compris.

L'Assemblée des délégué-e-s s'est tenue le 22 mars 2022 en version online.



Contacts et discussions avec des acteurs et actrices clés - création d'alliances

La situation politique a été constamment évaluée et les acteurs et actrices clés ont été identifiés. Sur cette base, des discussions ont été menées avec des offices fédéraux, des partis (GLP, Les Verts, PS...) et des associations (economiesuisse, SBV-USP, Alliance-Environnement, Alliance Agraire,...). Dans le cadre d'une rencontre entre l'alliance environnementale et l'ARE la thématique de l'Initiative paysage a été abordée. En outre, des contacts réguliers ont été entretenus avec des parlementaires choisis (avant tout des membres de la CEATE-E, du Conseil des États et de la CEATE-N) au cours de l'élaboration du contre-projet indirect. Des échanges réguliers ont aussi eu lieu avec des experts de l'aménagement du territoire, notamment avec EspaceSuisse.

Avant la discussion de la LAT2 au Conseil des États, les deux intergroupes parlementaires " Protection de la nature et du paysage " et " Biodiversité et gestion des espèces " ont invité les membres de la Chambre haute pour s'informer et débattre sur cette thématique. Une trentaine de parlementaires de tout bord politique ont répondu présents et ont pu poser des questions aux experts.

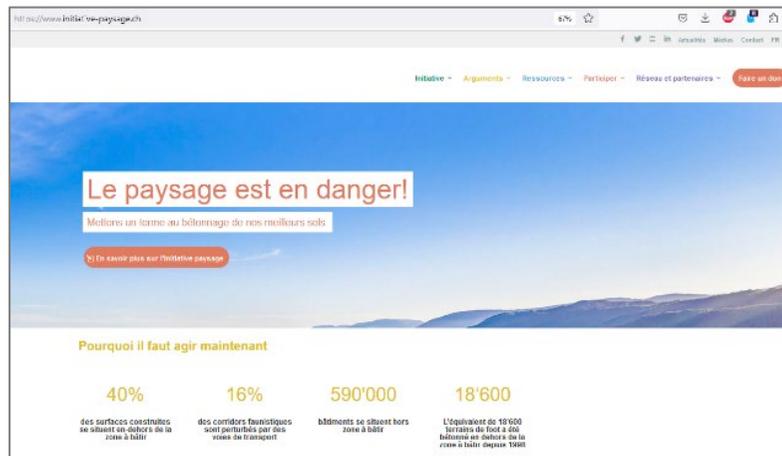
Quelques études et rapports juridiques - en soutien au travail de lobbying - ont été élaborées avec le soutien de juristes spécialisés dans l'aménagement du territoire, sans par contre être publiés.



Mesures de communication, alimentation du discours public

Afin de garder la problématique saillante, le secrétariat de l'Initiative paysage a mis en place tout un train de mesures diverses. Réparties dans différentes catégories, elles permettent de soutenir le lobbying et de garder le public informé. Un monitoring régulier des réactions aux diverses activités de communication a permis d'actualiser en continu la stratégie de communication.

Site internet Le site internet a permis aux personnes de se renseigner sur l'initiative, d'y découvrir l'argumentaire, des ressources diverses sur la problématique de la construction hors zone, d'en apprendre plus sur qui soutient l'initiative et de rester informé sur l'actualité. Nous avons travaillé, en parallèle de notre équipe, avec une



entreprise externe qui se charge du *hosting* et de résoudre les problèmes techniques. Le site web a compté 7'400 visiteurs durant l'année 2022.

Réseaux sociaux L'initiative a su garder une présence active sur les réseaux sociaux (Facebook et twitter). L'objectif principal derrière nos réseaux est de soutenir le lobbying. Comme l'initiative ne se trouve pas encore en phase ouverte de votation, l'accent est mis sur l'obtention d'un contre-projet de qualité. D'où - pour l'instant - une présence assez timide du public sur nos plateformes.

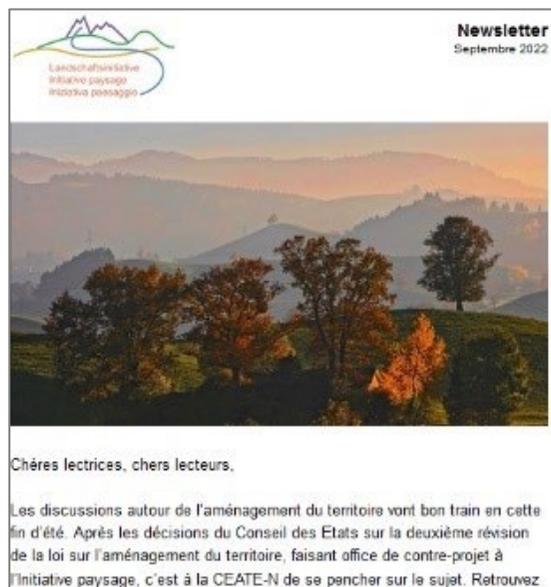
Nous avons élaboré une nouvelle stratégie pour les réseaux sociaux. En tant qu'initiative, nous misons donc sur la régularité de nos contenus, la qualité des informations fournies et la clarté du message dans notre communication. La création de contenu, sous forme de mini-séries de question/réponse (FAQ) ou la publication d'interviews des membres du comité par exemple, a su permettre de continuer à alimenter nos plateformes régulièrement. L'initiative a aussi décidé d'ouvrir un nouveau canal: LinkedIn et a basculé de Dailymotion à Youtube pour les vidéos.

Quelques chiffres :

- Twitter (depuis 2020, 171 Followers et 265 " Folge ich ")
- Facebook (depuis septembre 2020, 283 Followers)
- Youtube-Channel (depuis mai 2022)
- LinkedIn (depuis mai 2022, 110 Abos).



Newsletter La newsletter constitue un outil de prédilection aux yeux de l'initiative pour garder informé le public intéressé par la problématique. Son audience de 7'000 personnes toutes langues confondues est une belle opportunité que nous avons saisie en sortant 5 newsletters au total sur l'année. Dépasser ce chiffre pourrait être contreproductif car nous risquerions d'"inonder" les boîtes mails des intéressé-es et de risquer que les gens se désabonnent. L'initiative a aussi été mentionnée à plusieurs reprises dans les newsletters des organisations responsables et des organisations de soutien. Nous sommes par exemple apparus dans la newsletter de Mountain Wilderness en septembre et de Naturschutz.ch en décembre.



Production de matériels divers



Cette année, l'initiative a sorti une vidéo explicative. En partenariat avec une entreprise de production vidéo, nous avons mis au point une vidéo de 3min11, reprenant les points essentiels de l'initiative, à savoir, la problématique, la réponse juridique et les implications qu'elles auraient sur le terrain. Cette vidéo sert de médium intéressant pour toute nouvelle personne découvrant l'initiative et souhaitant en savoir plus sur cette dernière, dans un format didactique et court. Nous avons aussi développé notre argumentaire sur le site web à travers d'une nouvelle page " santé " et un autre page sur " le patrimoine bâti ", qui montre le lien étroit entre paysage et ses deux thématiques.



Le 6 mai a été organisé un workshop regroupant des membres des diverses associations de soutien pour travailler sur l'argumentaire de l'initiative. Nous leur avons demandé de poser des “ nasty questions ”, que nous avons regroupées et auxquelles nous avons répondu, soutenu par un juriste spécialisé. Les questions ont été publiées sur le site internet et partagées sur nos réseaux sous la forme d'une mini-série. Nous avons pu développer l'argumentaire à utiliser dans le cas d'une votation populaire.

Actualité média Au-delà de ce qui a été émis par l'initiative elle-même, nous avons joui d'une couverture média intéressante. Pour citer quelques apparitions, Elena Strozzi a été présente au “ 19:30 de la RTS “ le 16 juin ou a encore été interviewée par l'émission radio de [Prise de terre \(RTS, 24.09\)](#) dans un format de 24 minutes. Forum (RTS, 06.06) a aussi organisé un débat autour de l'Initiative paysage. La SRF a elle aussi proposé une émission autour de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, en lien avec l'Initiative paysage (“ Ständerat berät über Neuauflage des Raumplanungsgesetzes ”, SRF, 09.06.22).

Un certain nombre d'articles parlent directement de l'initiative dans les trois langues. Nous avons eu une présence assez forte dans les médias, en particulier autour de la période de juin 2022, mois du vote final du Conseil des États sur le contre-projet indirect. L'initiative a donc joui d'une place assez importante, les articles les plus importants sont mentionnés dans notre revue de presse ([E](#), [D](#), [I](#)).

Outre les médias grand public, les divers magazines spécialisés ont aussi parlé de l'Initiative paysage. On pense notamment au magazine Casanostra de Casafair qui a fait un article spécial sur l'Initiative paysage.

Communiqués de presse Les communiqués de presse sont la manière la plus directe pour l'initiative de prendre position sur une décision émanant du Parlement. Nous en avons émis deux pour cette période. Malheureusement, dû aux discussions sur l'énergie, le sujet de l'aménagement du territoire a été un peu mis sur le côté, et le Conseil national ne s'est pas encore exprimé sur le sujet. Les prises de position officielles se sont donc seulement concentrées sur les décisions du Conseil des États.

Participation à des événements publics Début septembre, l'Initiative paysage a été sujet de discussion lors d'une présentation à Rapperswil-Jona durant le troisième Congrès suisse pour le paysage. La thématique présentée a été celle du lien entre l'évolution du paysage et l'évolution de l'agriculture, notamment les bâtiments agricoles.



Mobilisation Un comité de soutien (personnalités de divers domaines d'activités) a été quelque peu élargi (une trentaine de personnes privées). Des citations de ces personnalités publiques ont été publiées sur le site web.

Afin d'animer les personnes intéressées par notre thématique, nous avons lancé un concours photo pour rechercher des paysages idylliques libres de construction en comparaison de paysages bétonnés. Le concours a été publié via les réseaux sociaux et notre newsletter. Le taux de réponse a été très modeste.

Comité de soutien

La voix de l'Initiative paysage est portée par des personnalités issues des organisations de protection de la nature et de l'environnement, ainsi que par des scientifiques, des politicien.ne.s, des spécialistes de l'aménagement du territoire, de l'agriculture ou du patrimoine architectural.

11

«Il faut stopper le bétonnage pour assurer des ressources suffisantes pour la biodiversité, maintenir des sols productifs et préserver la beauté de nos paysages.»

12

«La biodiversité, les paysages traditionnels et le patrimoine bâti ont une valeur énorme. Mais jusqu'à présent, le monde politique et les autorités ont négligé leur protection. Nous devons agir avant qu'il ne soit trop tard. L'Initiative paysage est...»

13

«Pour un développement durable de nos paysages!»

Anne DuPasquier
Experte du développement durable,
membre du comité d'initiative

Suivi et activation des membres du comité d'Initiative, des associations membres et des partenaires

Communication interne L'importance de garder informées les forces internes est une des clés du succès d'une bonne campagne politique. Une Information régulière aux divers acteurs pour améliorer leur niveau de connaissance et favoriser leur participation active en prévision d'un éventuel vote populaire. Quatorze " Infomails " ont été envoyés à un groupe de destinataires et destinatrices choisis.

L'équipe de l'Initiative paysage entretient des contacts réguliers avec le cercle des organisations de soutien. Nous utilisons l'outil web Basecamp pour communiquer avec nos organisations partenaires, les informer de nos activités et partager avec elles des contenus destinés à la publication.

L'association de soutien compte actuellement six organisations responsables, qui ont un droit de vote lors de l'Assemblée des délégué-e-s.



Organisations partenaires



L'Initiative paysage est en outre soutenue par neuf organisations qui n'ont pas le droit de vote lors de l'Assemblée des délégué-e-s. Leurs logos figurent sur le site web de l'initiative.

Organisations de soutien



Le cercle des organisations de soutien ne s'est pas élargi au cours de l'année 2022. A l'heure actuelle et pour cette phase parlementaire, le spectre des associations membres est représentatif de notre engagement et donc largement suffisant.